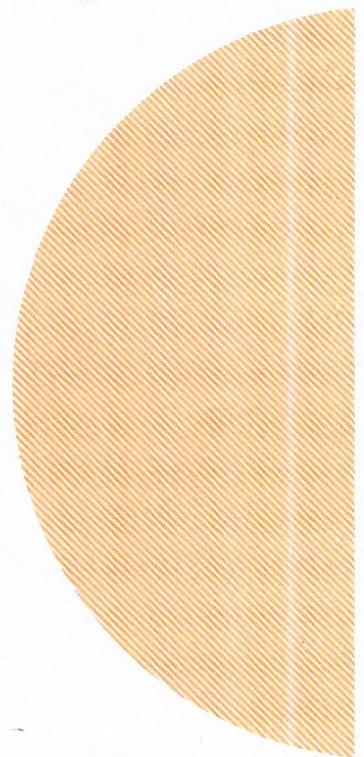


POLITIQUE DE TRAITEMENT

DES DONNEES PERSONNELLES

**Coopérative de Financement Agricole
« AgriFinance »**



Handwritten signature or mark.

POLITIQUE DE TRAITEMENT

DES DONNEES PERSONNELLES

Historique des versions

Date	Version	Evolution du version
05/08/2024	01	Adoption de la première version de la politique de traitement des données à caractère personnel de AgriFinance

AgriFinance

Coopérative de financement Agricole

mf

Table des matières

1. Introduction	1
2. Les personnes concernées	1
3. Principes fondamentaux de la protection des données	1
4. Les catégories de données à caractère personnel collectées	2
5. Méthodes de collecte des données	3
6. Les finalités des données collectées	3
7. Les différentes opérations effectuées sur les données	4
8. Durée de conservation des données	5
9. Droits de la personne concernée	5
10. Exercice des droits	6
11. Communication, transfert et sous-traitance des données personnelles	7
12. Sécurité des données	8
13. Recours en cas de violation des droits	8

1. Introduction

Contexte et objectifs de la politique : la Coopérative de financement Agricole (AgriFinance) s'engage à protéger les données personnelles de ses clients, employés et partenaires. Cette politique décrit les principes et les pratiques de l'entreprise concernant la collecte, l'utilisation et la protection des données personnelles, conformément à la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin et aux directives de l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP).

Champ d'application : cette politique s'applique à toutes les données personnelles collectées, traitées et conservées par AgriFinance, que ce soit sous forme électronique ou papier.

2. Les personnes concernées

Les personnes concernées par les traitements de données à caractère personnel décrits ci-après sont :

- Les clients ou les adhérents de AgriFinance
- Le personnel de AgriFinance
- Les prestataires ou fournisseurs de AgriFinance
- Les prospects qui contactent AgriFinance afin d'obtenir des informations sur les produits et services proposés.

3. Principes fondamentaux de la protection des données

Licéité, loyauté et transparence : AgriFinance traite les données personnelles de manière légale, loyale et transparente vis-à-vis des personnes concernées.

Limitation des finalités : les données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne seront pas traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités.

Minimisation des données : seules les données personnelles nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées sont collectées.

Exactitude : AgriFinance veille à ce que les données personnelles soient exactes et, si nécessaire, tenues à jour. Toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexacts soient effacées ou rectifiées sans délai.

Limitation de la conservation : les données personnelles sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Intégrité et confidentialité : AgriFinance met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dommages d'origine accidentelle.

Responsabilité : AgriFinance est responsable du respect des principes énoncés dans cette politique et est en mesure de démontrer ce respect.

4. Les catégories de données à caractère personnel collectées

AgriFinance collecte les types de données personnelles suivants :

- Données d'identification personnelles :
 - Nom, Prénom, Âge, Nationalité, CNI, CIP, Passeport, Attestation de résidence, Photo d'identité, Photo complète, Numéro de téléphone, Adresse e-mail, Situation matrimoniale, Actes de naissance des enfants, Numéro, noms et prénoms du conjoint, Origine ethnique, Appartenance religieuse, Personnes politiquement exposées, Identifiant fiscal unique (IFU), Numéro d'enregistrement au Registre du commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) de l'entreprise individuelle, Relevés d'identité bancaire, Certificats fiscaux, Licences professionnelles, Historique des contrats passés du prestataire avec d'autres entreprises.

- Données relatives à la vie professionnelle :
 - CV, Lettres de motivation, Nom, prénom et contact téléphonique des personnes ressources, Diplômes et attestations, Lettres de recommandation, Expériences précédentes pertinentes, Numéro d'enregistrement CNSS, Certificat médical de visite et de contre visite, Profession, RCCM.
- Données d'ordre économique et financier :
 - Infos financières, Fiches de paie, Relevés de comptes bancaires, Cautionnement, Carnets de comptes pour les autres IMF.
- Données biométriques :
 - Signatures, Empreintes digitales.
- Données relatives à la vidéo surveillance :
 - Images, Vidéos, Sons.

Ces données seront conservées au maximum un (01) mois après leur collecte.

5. Méthodes de collecte des données

AgriFinance collecte les données personnelles par les moyens suivants :

- Support physique : fiches de renseignements.
- Support électronique : logiciel de gestion, Site web.

6. Les finalités des données collectées

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes :

- Identification des clients.
- Inscription du client dans le système d'information.
- Établissement des carnets d'épargne.
- Enregistrement de diverses opérations.
- Analyse des besoins financiers.
- Traçabilité des opérations.
- Évaluation du risque de crédit.
- Conformité réglementaire (Lutte contre le blanchiment de capitaux).
- Gestion de la relation client.

- Gestion des relations commerciales.
- Sélection des fournisseurs.
- Gestion de la relation contractuelle liée aux produits et services souscrits par les personnes concernées auprès de AgriFinance.
- Paiement des salaires et des prestations.
- Suivi des prestations.
- Le recouvrement ou la cession de créances et la gestion des incidents de paiement
- Prospection et ciblage marketing.
- Identification et prise de contact avec les personnes concernées.
- Assurer la sécurité des personnes et la surveillance des biens ainsi que des locaux.
- Fournir les preuves aux autorités compétentes en cas d'incidents.

7. Les différentes opérations effectuées sur les données

Les opérations suivantes sont effectuées sur vos données personnelles :

- Collecte.
- Conservation.
- Copie.
- Exploitation.
- Enregistrement.
- Modification.
- Sauvegarde.
- Consultation.
- Utilisation.
- Communication par transmission.
- Structuration.
- Effacement.
- Organisation.
- Limitation.
- Cryptage.

8. Durée de conservation des données

Les données personnelles sont conservées pendant une durée de dix (10) ans suivant la fin de la relation contractuelle, sauf disposition légale ou réglementaire imposant une durée de conservation différente.

Vos données à caractère personnel seront conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées tel que mentionné ci-dessus et seront ensuite supprimées.

Par exception, ces données pourront être archivées pour gérer les réclamations et contentieux en cours ainsi que pour répondre à nos obligations légales et/ou réglementaires et/ou encore pour répondre aux demandes des autorités autorisées à en faire la demande.

Si AgriFinance est amenée à traiter vos données pour des finalités autres que celle énoncés ci-avant, nous vous en informerons préalablement.

9. Droits de la personne concernée

Les personnes concernées disposent des droits suivants :

- Droit d'accès : obtenir la confirmation que des données personnelles les concernant sont traitées et accéder à ces données.
- Droit de rectification : demander la rectification des données personnelles inexactes ou incomplètes.
- Droit à l'effacement : demander l'effacement des données personnelles dans certaines conditions.
- Droit à la limitation du traitement : obtenir la limitation du traitement dans certaines conditions.
- Droit à la portabilité : recevoir vos données que vous avez fourni, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine.
- Droit d'opposition : s'opposer au traitement des données :

- à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale ;
- à un traitement de données à caractère personnel vous concernant pour des raisons tenant à votre situation particulière lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de AgriFinance.

Dans ce cas, AgriFinance cessera le traitement sauf lorsqu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés ou pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

- de retrait de votre consentement, à tout moment, pour les cas où celui-ci aurait été demandé.
- Vous disposez également du droit de définir des directives, spécifiques ou générales, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

10. Exercice des droits

Procédure pour soumettre une demande : les demandes relatives aux droits des personnes concernées doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPDP) à l'une des adresses suivantes :

Nom et Prénom du DPDP :	OUOROU Amos
Courriel du DPDP :	rouamos@gmail.com
Téléphone du DPDP :	+229 94 55 42 85/

Délais de réponse : AgriFinance s'engage à répondre aux demandes dans un délai de 30 jours ouvrés. En cas de dépassement de ce délai, une notification sera envoyée à la personne concernée.

11. Communication, transfert et sous-traitance des données personnelles

➤ Communication

Destinataires des données personnelles

Les données personnelles collectées par AgriFinance peuvent être communiquées avec différentes catégories de destinataires pour atteindre les finalités définies. Les destinataires potentiels incluent :

- Partenaires financiers et bancaires : Pour la gestion des transactions financières et l'octroi de crédits.
- Fournisseurs de services et sous-traitants : Pour l'exécution de certaines tâches spécifiques sous contrat, telles que le stockage des données, les services informatiques et la sécurité.
- Autorités de régulation et de supervision : Pour se conformer aux obligations légales et réglementaires, y compris la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Autorités judiciaires et administratives : En réponse à des demandes légales ou des procédures judiciaires.

➤ Transferts des données personnelles vers les sous-traitants et partenaires

AgriFinance peut transférer des données personnelles à des sous-traitants et partenaires, tant au niveau national qu'international, pour les besoins de l'exécution des services et des contrats. Ces transferts sont réalisés en respectant strictement les obligations légales et les normes de protection des données en vigueur au Bénin.

➤ Obligations légales et mesures de protection appropriées.

Pour chaque transfert de données personnelles, AgriFinance s'assure que :

- Les destinataires des données respectent des obligations contractuelles strictes en matière de confidentialité et de sécurité des données.

- Des mesures de protection appropriées sont mises en place, telles que le chiffrement des données et l'utilisation de protocoles de sécurité.
- La conformité avec les règlements en vigueur est garantie, notamment en ce qui concerne les transferts internationaux de données. Les transferts vers des pays tiers ne sont effectués que si ces pays offrent un niveau de protection adéquat.

12. Sécurité des données

AgriFinance met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée des données transmises, stockées ou autrement traitées.

13. Recours en cas de violation des droits

En cas de violation des droits concernant la protection des données personnelles, les personnes concernées peuvent adresser une réclamation à l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP).

Contact de l'Autorité de Protection des Données Personnelles

- Adresse : Aïdjèdo, rue 6.076 « Immeuble El MARZOUK Joël » Cotonou
- Numéro de téléphone : +229 21 32 57 88 / 69 55 00 00,
- Adresse électronique : contact@apdp.bj

14. Dispositions finales

Cette politique entre en vigueur dès sa signature par le Responsable de Traitement. Chaque agent de AgriFinance recevra copie physique et/ou numérique.

Elle peut être révisée à tout moment en fonction de l'évolution des traitements au sein de AgriFinance et des textes en vigueur au Bénin.

Le Directeur Exécutif
Responsable de Traitement

ALFA Djobo

